



MAIRIE - INFOS

La lettre d'information municipale : 2022/11

Saint Bonnet de Bellac, le 31 mars 2022

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Le covid, encore et toujours, après les variants Delta, Omicron, voici le BA2 ; prudence est mère de sûreté, donc masques, distanciation, gestes barrières...toujours de rigueur.

Le 1^{er} tour de l'élection présidentielle aura lieu le 10 avril. Le bureau de vote sera installé dans la salle polyvalente et aura un seul sens de circulation. Le port du masque est fortement conseillé. Voter c'est un droit, c'est aussi un devoir.

La guerre, en Europe, à 2 heures de vol de Paris. Un pays, l'Ukraine avec un régime démocratique, tourné vers l'Europe occidentale, attaqué, envahi, martyrisé, sous nos yeux ébahis et nos bras ballants !

Un peuple massacré, bombardé par l'aviation et l'artillerie. Mais un peuple fier et debout, rassemblé autour de son président, V. ZELENSKI, un résistant, un véritable héros face à un dictateur fou, poutine. Il n'y a pas à chercher, comme écrit dans le pseudo « bulletin », qui est le provocateur et le provoqué, il y a un agresseur : la Russie, un agressé : l'Ukraine.

Par solidarité, j'ai fait accrocher début mars un drapeau ukrainien au fronton de la mairie.

Revenons à Saint Bonnet :

La fibre, c'est vraiment pour 2022 (voir article page 8).

La réfection de la partie sud de la chaussée de la RN147 est programmée, de la Daugerie au rond-point du Repaire (réunion avec la DIRCO le 12 avril pour préciser les dates de réalisation).

Des travaux de rénovation du réseau électrique auront lieu en 2022 à Bel Air, chez le Bayle, la Réserve, les Cros et chez Pailler. Il reste à obtenir des autorisations de passage.

Les travaux de l'église vont commencer avec l'installation de l'échafaudage mi-avril.

La mise en place de la redevance des ordures ménagères nécessite impérativement de répondre au questionnaire distribué par la Communauté de Communes (voir page 6).

Cordialement,

Jean-Claude Boulle

Chapelle / Eglise : le point sur la collecte

11 090 € ont été collectés à la date du 25 mars provenant de 61 donateurs dont 27 habitants de St Bonnet, 20 personnes ayant une résidence secondaire ou des liens familiaux ou affectifs avec notre commune, 9 personnes extérieures à St Bonnet dont les liens avec la commune ne sont pas connus, 2 dons anonymes, 3 entreprises ou sociétés.



La Fondation du Patrimoine avait fixé à 20-25 000 € le montant pouvant être collecté en comparaison avec ce qui avait été collecté par des communes rurales de même taille.

2 possibilités pour faire un don :

. Un chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – St Bonnet de Bellac » à envoyer directement à la Fondation ou à déposer à la mairie.

. En versant directement sur le site de la Fondation

Les travaux du Conseil Municipal

Réuni le 7 mars dernier, le Conseil Municipal a étudié une quinzaine de dossiers dont le plus important était l'examen des comptes administratifs de l'année 2021.

Ces comptes relatent toutes les opérations financières effectuées par la commune tant en dépenses qu'en recettes, aussi bien pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Les comptes de la commune doivent être votés en conformité avec les comptes de gestion tenus par le Trésorier des Finances Publiques qui contrôle les affectations comptables des mouvements financiers et comptabilise ces derniers après avoir vérifié leur légalité.

Après avoir voté lesdits comptes de gestion du Trésorier, le Conseil a examiné plus en détail les comptes de la commune, budget principal et budget annexe de l'assainissement.

Le budget principal de la commune pour 2021 s'est élevé globalement en dépenses à 700 895.06€, en ce compris le fonctionnement pour 386 320.53 € et l'investissement pour 181 419.44 €.

Les recettes respectives ont produit 503 105.99 € d'une part, 150 436.14 € d'autre part, générant 116 785.46 € d'excédent sur la section de fonctionnement et un déficit de 30 988.30 € dans la section d'investissement.

Le résultat global de l'exercice, y compris les excédents reportés et les réserves, s'est élevé à 316 581.19 € couvrant le besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 148 438.39 € et permettant ainsi de financer le remboursement de l'annuité des emprunts en capital de 47 792.11 €.

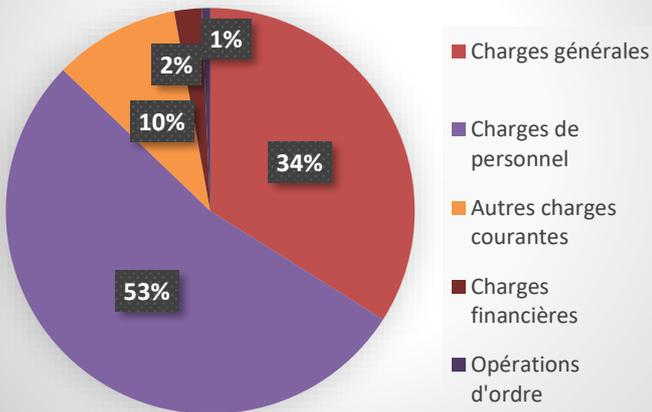
L'excédent cumulé reporté pour 2022 s'élève donc à 168 142.80 €.

Il est à noter que la commune n'a emprunté cette année que 6 000 € à zéro%, prêt Caisse d'Epargne bonifié par le Département.

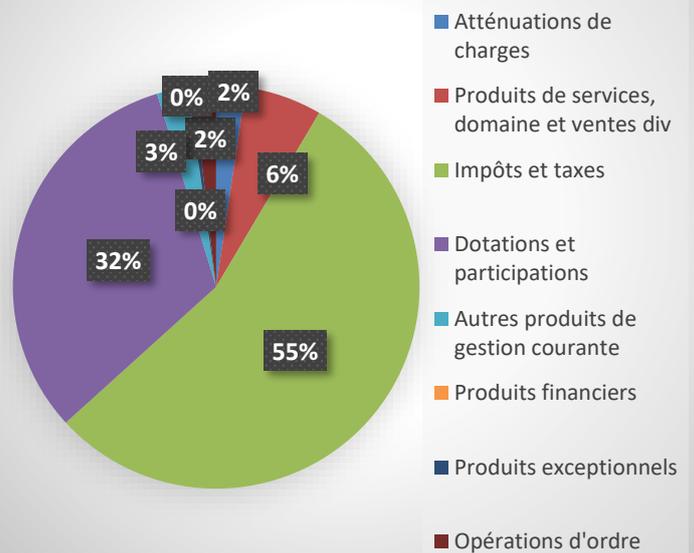
Cette situation financière particulièrement saine nous permet d'envisager sereinement les investissements futurs à réaliser.

Répartition en pourcentage des différents postes de dépenses et recettes du budget principal de la section de fonctionnement et de la section d'investissement

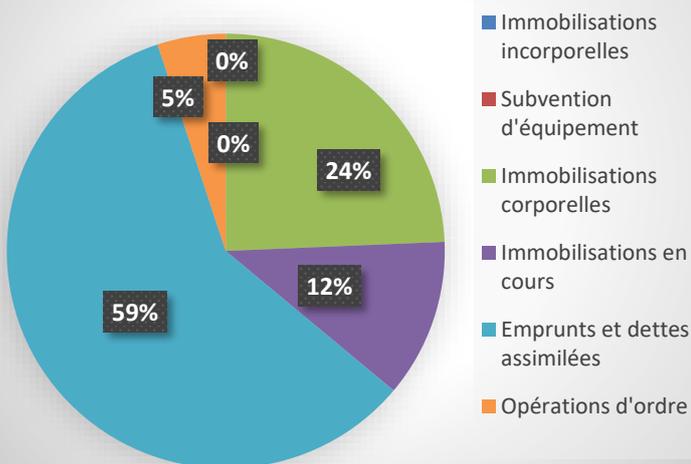
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



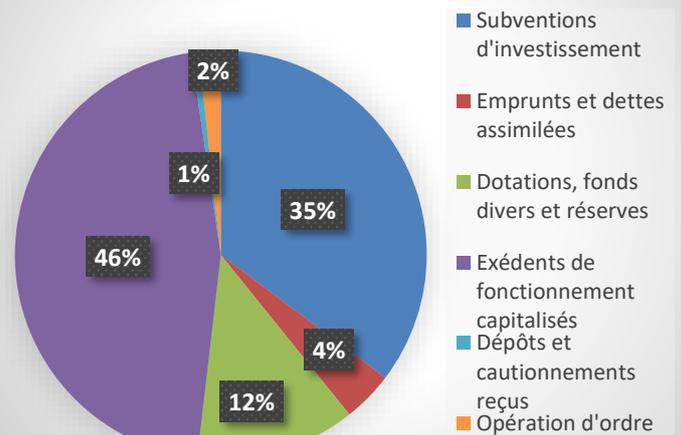
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



Le budget annexe de l'assainissement s'est élevé globalement à 38 034.19 € en dépenses et 70 208.31 € en recettes y compris les excédents de clôture reportés.

A noter que les recettes de 2021 comportent des sommes dues et non perçues en 2020.

Il présente ainsi pour l'exercice 2021, un excédent de fonctionnement de 25 455.90 € et un excédent d'investissement de 6 718.22 €.

Les travaux du Conseil Municipal (suite)

- PRETS 2022 :
Après consultation de 3 établissements bancaires, M. le maire propose de retenir le moins disant, à savoir le Crédit Agricole pour les prêts suivants :
 - 100 000 € sur 20 ans au taux de 1,20 %
 - 50 000 € de crédit relais FCTVA sur 24 mois au taux de 0,30 %
 ADOPTE A L'UNANIMITE

- SIDEPA La Gartempe : adhésion de la commune de MORTEMART - modification des statuts
ADOPTE A L'UNANIMITE

- PERSONNEL : convention avec le CDG87 pour la mise en place du dispositif de signalement des actes d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de violence, de menaces ou d'intimidation, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes.
Ce dispositif permet de recueillir les signalements des agents victimes ou témoins d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes.
ADOPTE A L'UNANIMITE

- SEHV : Adhésion au service « Energies Service Public 87 »
C'est un service chargé de la mise à disposition d'informations et de conseils, d'outils mutualisés et d'autres interventions dans le domaine de l'énergie.
ADOPTE A L'UNANIMITE

- CABINET NEOPTIM Consulting : étude visant à alléger les cotisations assises sur les salaires.
Mission d'audit et de conseil ayant pour objectif d'évaluer et de quantifier des exonérations, des allègements, des sources de recettes,
ADOPTE A L'UNANIMITE

- AIDE AUX REFUGIES UKRAINIENS : sur proposition du maire, le Conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 1 000 € au Lions Club de Bellac chargé de recevoir les dons destinés au transport des réfugiés ukrainiens sur la région du Haut Limousin.
Par ailleurs, le maire propose de prévoir une enveloppe de 2 000 € pour venir en aide aux réfugiés qui pourraient être accueillis dans notre secteur.
ADOPTE A L'UNANIMITE

Questions diverses

- Mme et M. PONCET Anthony demandent l'autorisation d'inscrire leurs 2 enfants dans les écoles de BELLAC
Pour : 1 ; Contre : 10

Informations du Maire au Conseil Municipal

- Travaux en cours
 - Chapelle du Pont St Martin : travaux de couverture réalisés, il reste l'électricité à faire.
 - Stade municipal : appel de M. BECKER de l'entreprise MASSY qui doit intervenir les 10 et 11 mars 2022.
 - Logement 17 rue des Tilleuls : le personnel communal a fini les travaux, il reste des petits travaux à faire par l'entreprise LAGEDAMONT
Une famille avec 5 enfants arrive en fin de semaine, 4 enfants sont scolarisés à l'école

- UKRAINE : M. le maire fait part au conseil des initiatives locales qui ont vu le jour pour collecter des dons au profit des réfugiés ukrainiens et pour les accueillir ; initiatives auxquelles s'est joint le maire. Par ailleurs, suite au courrier du maire adressé aux habitants de Saint-Bonnet-de-Bellac, des dons ont été effectués immédiatement et des propositions de logements ont été reçues à la mairie.
- ATSEM : après le départ d'Anaïs BAUDE le 21/01/2022 qui a trouvé un emploi à temps plein plus proche de son domicile sur la région de Limoges et son remplacement par Sophie PAILLET en février, Manon CHADEBECH est recrutée à compter de ce jour 7 mars.
- Collecte de dons Fondation du Patrimoine : environ 10 000 € récoltés (voir article page 2).
- Nettoyage des grilles du monument aux morts : Joël Dechâtre propose de prévoir une date pour les travaux à réaliser par les conseillers municipaux. Martine Chaput précise qu'il faut une machine puissante pour le sablage. Voir avec une entreprise spécialisée ou se renseigner auprès de l'Office National des Anciens Combattants.
- Déploiement de la fibre optique : la réception de travaux était prévue fin février mais sans nouvelle à ce jour. La commercialisation interviendra après un délai de 3 mois.
- Radar Nord sens Poitiers/limoges : le maire rappelle qu'il a écrit à Mme la Préfète de la Haute-Vienne suite à l'accident mortel du 02/12/2021. Pas de réponse mais la commune a reçu une invitation à une réunion sur place avec la DDT, la DIRCO, la gendarmerie, un représentant de la Préfecture. Il a été acté que le radar serait déplacé et qu'il fonctionnerait dans les 2 sens de circulation. Il serait installé côté place dans le bourg à hauteur de l'escalier de M. Godfrey (ex maison Lagrange).
- Fiscalité : une convention a été signée avec la CCHLeM qui permet d'accéder à la plateforme CMAGIC. C'est un portail internet sécurisé qui permet de consulter les fichiers fiscaux afin de valoriser les ressources fiscales de la commune.
- Chemins de randonnée : Joël Dechâtre, propose de prévoir une date pour commencer à nettoyer les chemins, fait un appel aux volontaires. Rendez-vous Samedi 19 mars à 09h30 sur la place.
- Martine Chaput propose d'installer des tables de pique-nique supplémentaires.



Redevance des ordures ménagères

Comme indiqué dans le Mairie-Infos de décembre 2021, le système de paiement de l'enlèvement des ordures ménagères va être modifié en 2022. Le conseil communautaire a décidé d'instituer la redevance (REOM) qui va se substituer à la taxe (TEOM).

La taxe (TEOM) était payée annuellement avec la taxe foncière et c'était un taux qui s'appliquait sur le montant de cette dernière.

La redevance qui va entrer en vigueur cette année, consiste en une somme forfaitaire due en fonction de la composition du foyer, elle fera l'objet d'un avis à payer, émis par la communauté de communes et envoyé par la Trésorerie (ex perception).

La somme à payer en 2022 sera prélevée en 2 fois, vraisemblablement en juin et décembre.

Il sera mis en place une redevance pour les ordures ménagères des particuliers, d'une part, et une redevance pour les professionnels, d'autre part.

Cette grille tarifaire est provisoire, elle est susceptible de varier en fonction des résultats d'une étude qui va être menée par un bureau d'études spécialisé qui consultera chaque foyer au cours du 1^{er} semestre 2022 (*enquête en cours*).

PROJECTION REOM			PROFESSIONNELS		
	Typologie	Tarif en €			
PARTICULIERS	Foyer 1 personne	150,00	74 L		150,00
	Foyer 2 personnes	225,00	120 L		300,00
	Foyer 3 personnes	270,00	240 L		450,00
	Foyers 3 personnes et plus	300,00	360 L		600,00
	Résidence secondaire	180,00	400 L		750,00
			475 L		900,00
			575 L		1 050,00
			660 L		1 200,00

ATTENTION : n'oubliez pas de répondre dès maintenant au questionnaire qui vous a été envoyé par la Communauté de communes, vous devez impérativement créer votre compte usagers des OM, 3 possibilités :

- Se connecter sur le site www.enquete9.com
-
- Téléphoner au 05.19.97.00.75
-
- Renvoyer la carte T complétée

Si vous n'avez pas reçu le questionnaire (la poste ne l'ayant pas distribué dans les boîtes à lettres qui portent l'indication STOP PUB), faites-vous connaître à la mairie.

Les Fougères d'or : la reprise



Mercredi 23 février, c'était l'heure des retrouvailles pour le club des Fougères d'or ; deux ans exactement que la dernière manifestation avait eu lieu ; le concours de belote en février 2020 !

Deux ans sans ces précieuses activités, ces précieuses rencontres bimensuelles des mercredis où jeux de société, petit goûter, permettent aux membres du club de se retrouver en toute convivialité.

Cette journée de retrouvailles était, toutefois, empreinte d'une certaine mélancolie car c'était aussi le dernier jour de présidence d'Annie BALAGEAS qui « rendait son tablier » après 22 années à la tête du club et qui exprimait avec beaucoup d'émotion tout le plaisir qu'elle avait eu à côtoyer ses amis, remerciait les membres du bureau qui l'avaient assistée tout au long de ces années.

Nostalgie pour Annie, mais aussi pour les adhérents qui ont pu apprécier sa disponibilité, sa gentillesse, son dévouement comme devait le souligner Jean-Claude BOULLE, le maire, qui disait toute sa reconnaissance et celle du conseil municipal à Annie BALAGEAS qui n'a ménagé ni sa peine, ni son temps pour offrir le meilleur du possible à la vie des Fougères d'or.

Une page se tourne mais la vie continue au club en espérant que la pandémie nous laisse enfin quelque répit.

Dès maintenant, les activités reprennent comme avant, c'est-à-dire les 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois.

Après un hommage unanime à sa présidente et son élection à la présidence d'honneur, l'assemblée générale a renouvelé son conseil d'administration et son bureau.

C'est à l'unanimité que Ginou CHAPPET a été élue présidente, secondée par Bénédicte PEYRET MOREAU à la vice-présidence, Sandra BEAUPERE a été désignée comme trésorière et Claude THEVENY son adjoint. Annie NORMAND assurera le secrétariat avec Joel DECHATRE en adjoint, François PORTOLAN et Fabrice BEAUPERE complètent le bureau.

Photos du 19 mars 2022 :



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
Dépôt de gerbe effectué par Gilbert Perrin.



Les volontaires sur le départ pour procéder au nettoyage du chemin de randonnée de Maison Vieille à chez Guenaud.

La fibre optique :

Comme prévu le déploiement de la fibre sur 90% de la commune s'est terminé fin janvier et la réception des travaux a eu lieu début mars.

A compter de cette date les opérateurs (Bouygues, Free, orange et SFR) ont trois mois pour réaliser leur branchement sur le NRO (nœud de raccordement optique) situé à Bellac dans le secteur des supermarchés (à côté de Gamm Vert).

C'est donc, en principe, à partir du 15 juin que les usagers pourront demander leur raccordement à la fibre auprès de leur opérateur ou auprès d'un autre ; il se peut d'ailleurs, que ce soit les opérateurs qui prennent contact avec vous.

Pour les villages reliés au Point de Mutualisation de Peyrat-de-Bellac (les Rochettes, Fauras, l'Hopital, chez Plument et l'Echalarderie), les travaux sont terminés ou en voie de l'être.

S'agissant des villages situés de part et d'autre de la RN147, de St Bonnet de Bellac aux Loges du Pont et du Breuil Ferrant à la Nigonnerie, les travaux doivent commencer fin mars début avril.

Ce sont approximativement les mêmes délais qui sont à prévoir après la fin de ces déploiements.

L'Action en faveur des réfugiés Ukrainiens :

Je ne m'étendrai pas sur le conflit, chaque jour la télévision nous montre les images de cette sale guerre déclenchée par poutine. Ne pas confondre poutine et sa clique avec le peuple russe.

Je veux vous dire simplement qu'à la suite de ma lettre du 3 mars, un certain nombre d'entre vous à répondu immédiatement à mon appel en effectuant des dons de vêtements, de nourriture, de produits d'hygiène.

Deux propositions de logement ont été faites spontanément.

Dès le vendredi 4 mars, nous participions avec Eric Larant, François Portolan, Adrien Lafaye et moi-même au chargement d'un camion chez Pierre Delalande à Chansigaud en partance vers la Pologne, camion prêté par Monsieur Lavaud minotier à Thiat.

Le 7 mars le conseil municipal votait une enveloppe de 3000€ dont 1000€ de subvention pour le transport des réfugiés.

Des réunions ont suivi, animées par Arnaud de la Salle organisateur et coordinateur du transport des réfugiés dans notre secteur, ils sont 90 environ à ce jour. Nadine Gesland de Bellac et Mireille Boule sont chargées du suivi administratif de ces réfugiés, ainsi que des assurances.

A St Bonnet, dans une maison du bourg mise à disposition par Didier et Martine Chaput, nous avons accueilli 5 personnes samedi soir vers minuit. Une dame avec sa fille de 19 ans et une amie de cette dernière, sa belle-sœur et un homme de 62 ans dont l'appartement à Lougansk a été détruit par un obus.

Aujourd'hui, ce qui manque ce sont les légumes et la viande. Prendre contact avec la mairie ou emmener les vivres au dépôt à Mézières-sur-Issoire, rue du Marché Ovin.

LE KILIMANDJARO : 5895 mètres Avec, GRAVIR POUR GUÉRIR et VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE



**Jean-Michel, Nathalien, Jean-Paul, Maxime,
Laurent, Manon, Michel, Marion, Béatrice, PAUL,
notre Héros, et Mathieu**

A toutes et à tous,

Après vous avoir parlé des frelons, j'aimerais vous faire partager une incroyable aventure humaine qui s'est déroulée du 10 au 20 Janvier de cette année : l'ascension du **KILIMANDJARO**.

Je m'appelle Béatrice JAUSOIN, j'ai 54 ans et jamais je n'avais pensé réaliser cet exploit sans la présence de toute une équipe dont une escorte de guides, porteurs, et cuisiniers tanzaniens. Nous ne nous connaissions pas au départ, mais les échanges ont fait grossir notre groupe pour enfin se retrouver à 13 personnes de provenance géographique et sociale diverses et variées.

Nous étions tous motivés pour accompagner notre Héros, Paul Fontaine . Paul est porteur de la Mucoviscidose et il se bat contre cette maladie, c'est un exemple de combativité et de force.

Tout est parti de l'amour de la Montagne, de randonnée et surtout de la bonne cause : l'association **Gravir Pour Guérir** qui permet par le biais d'ascensions de collecter des dons permettant de faire avancer la recherche contre la **MUCOVISCIDOSE** (des liens internet se trouvent à la fin de cet article).

LA MUCOVISCIDOSE est une maladie rare et génétique qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif. C'est la plus fréquente des maladies génétiques héréditaires. Dans cette maladie, les bronches peuvent s'engorger et s'infecter provoquant toux et expectorations. Les voies et canaux digestifs (intestin, pancréas, foie) peuvent également être obstrués, provoquant des troubles digestifs et hépatiques. Il n'existe pas de traitement curatif actuellement mais la recherche a permis d'augmenter l'espérance de vie et d'améliorer leur quotidien. Mais cela ne suffit pas. En réalisant ces exploits, l'association se fait connaître et récolte ainsi des dons pour la recherche, et nous espérons trouver un remède.

LE KILIMANDJARO se situe en TANZANIE.

La Tanzanie est un pays d'Afrique de l'Est réputé pour ses vastes régions sauvages. Celles-ci comprennent les plaines du parc national du Serengeti, habité par les « Big five » (éléphant, lion, léopard, buffle, rhinocéros) et le parc national du Kilimandjaro, abritant la montagne la plus haute d'Afrique, Le KILIMANDJARO. Au large se trouvent les îles tropicales de Zanzibar.

La préparation fût courte et intensive car l'ascension fut envisagée début octobre 2021 et programmée pour janvier 2022.

Pour ceux, résidant dans le secteur de Bellac/Limoges, la préparation nous a permis de nous connaître et cela grâce aux initiateurs de l'aventure dont faisait partie Nathalien COURTY. Pour notre groupe local, elle s'est donc faite dans les Monts de Blonds, d'Ambazac... et j'ai, aussi, arpenté les routes et chemins autour de St Bonnet de Bellac. Vous m'avez peut-être croisée durant l'automne/hiver 2021/2022 avec mon sac à dos rouge !!!

L'association GRAVIR POUR GUÉRIR nous a facilité beaucoup de choses pour toute la logistique et papiers obligatoires. Je remercie toutes les personnes qui ont pris du temps sur leur temps pour que tout soit au TOP !!!

Le KILIMANDJARO 5895 mètres est le **point culminant de l'Afrique.**

Notre guide local, BEHOST, nous attendait à l'aéroport de KILIMANDJARO. Puis préparation de notre paquetage et destination : le parc National du Kilimandjaro au départ de la voie Machame qui est l'une des différentes voies pour gravir les 5895 mètres.

Pour entrer dans le parc du KILIMANDJARO, obligation d'être accompagné d'une équipe composée de guides de haute montagne, et de porteurs. Cela leur permet, localement d'avoir une source de revenus et de sécuriser les ascensions. Des rangers veillent à ces obligations.

C'est la teneur en Oxygène qui rend l'ascension très difficile.

Si l'on considère que le taux d'Oxygène est de 100 % au niveau de la mer, à 6000 mètres, il n'est plus que de 47 %. On parle d'Hypoxie.

Lors de l'ascension, il peut y avoir apparition du Mal Aiguë des Montagnes (MAM), celui-ci peut être léger mais aussi mortel.

Les signes d'apparitions sont : des nausées, céphalées, respiration courte, fatigue. Et je sais de quoi je parle...mon premier 4600 mètres a mis à mal mon organisme.

Cela peut évoluer en œdème pulmonaire mais aussi en œdème cérébral de haute altitude, spécifique à la Haute Altitude.

Pour éviter cela, il existe 3 règles :

- ne pas monter trop vite trop haut,
- monter suffisamment haut pour s'acclimater et redescendre un peu plus bas pour la nuit pour remonter par la suite
- Ne pas rester trop haut trop longtemps.

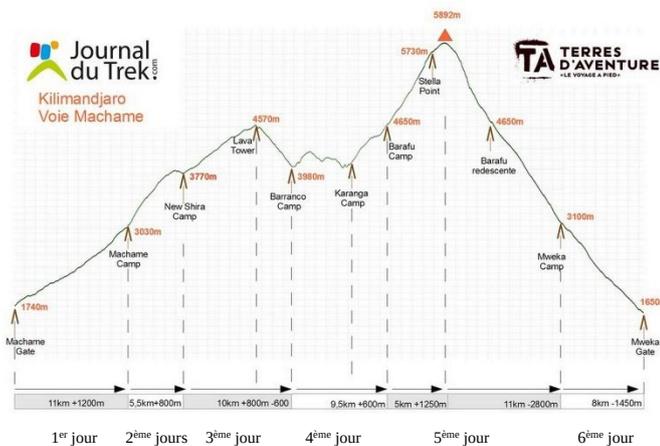
L'hydratation (3 à 4 litres/jour) et le sommeil sont aussi très importants,

Notre ascension s'est faite pas à pas, accompagnée de chants Tanzaniens quand nos anges gardiens ressentait une baisse de moral de l'équipe.

L'ascension est de 6 jours pour la voie Machame. Six jours de marche avec des nuits sous tentes. Étant bien équipés, nous n'avons nullement souffert du froid.

Notre équipe Tanzaniennes a été formidable. Leurs chants, rythmant nos pas lors de notre dernier effort, du camp de base au sommet de ce mont sacré d'Afrique, résonnaient dans la nuit.

Le groupe était soudé, et cela a permis à onze d'entre nous d'aller jusqu'au sommet, dont Paul.



Toute l'équipe de Gravir pour Guérir avec guides et porteurs.

Voici des liens vous permettant de connaître l'association et voir des vidéos :

<https://www.vaincrelamuco.org/vivre-avec/la-mucoviscidose> <https://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/gravir-pour-guerir-acte-2> <https://www.youtube.com/watch?v=ac0xEu4rbiM>

J'en profite pour remercier tous mes compagnons de cette aventure, ainsi que tous les Tanzaniens qui nous ont aidé à mener à bien notre projet, Martine qui m'a permis de rencontrer Nathalien et qui m'ont fait confiance, Mr Philippe Lamoureux, mon ancien employeur, qui m'a permis de me libérer pour m'associer à cette équipe, Paul Fontaine, qui est et restera un exemple de combativité et de courage et surtout mon époux qui même sans être présent lors de cette ascension m'a encouragé, motivée durant toute ma préparation.